



R-260

Protection contre les chocs avec paume en coton pour l'industrie pétrolière et gazière.



Chocs



Usage intensif

Gants de protection contre les chocs à usage intensif, dotés d'une paume en coton durable et résistante aux coupures

- Protection spécialisée :** Les gants d'impact RINGERS® R260 à usage intensif ont été développés avec la F3 Technology™ et une conception TPR (caoutchouc thermoplastique) brevetée, offrant une protection contre les impacts avec dextérité et confort.
- Durabilité améliorée :** La paume en coton cordé de qualité supérieure prolonge la durée de vie et offre une résistance aux coupures, ce qui rend ces gants de travail adaptés aux applications de l'industrie pétrolière et gazière.
- Visibilité accrue :** En outre, ces gants de protection contre les chocs sont dotés d'une surface extérieure à haute visibilité, ce qui leur confère un aspect plus visible et améliore la sécurité sur le lieu de travail.
- Caractéristiques améliorées :** Dotés d'une fermeture de poignet en néoprène avec une languette de traction en TPR, ils offrent une sécurité accrue et améliorent la sécurité générale.



Secteurs industriels

- Énergie
- Construction
- Exploitation minière
- Machinerie et équipements

Applications

- Actionnement et relâchement des coins de retenue pour train de tiges
- Attachement de tuyaux
- Installation et désinstallation d'appareils de forage
- Assemblage et démontage de gros tuyaux
- Déchargement et empilage de tuyaux
- Échafaudage
- Chargement et transport
- Vanne : entretien et réparation de la ligne
- Utilisation de machinerie lourde
- Entretien et réparation d'équipement
- Manipulation de tuyaux



R-260

Protection contre les chocs avec paume en coton pour l'industrie pétrolière et gazière.

Principales caractéristiques

- Fermeture du poignet en néoprène avec languette de traction en TPR :** sécurité accrue
- Paume en coton de première qualité :** durabilité et résistance aux coupures accrues
- Gant à visibilité accrue :** très visible, pour une sécurité accrue

Normes de performance et Conformité aux règlements

Conformité au règlement REACH



2342BP



2342BP



2342BP



2342BP

Caractéristiques techniques

MARQUE MODÈLE	DESCRIPTION	TAILLE	COULEUR DE REVÊTEMENT	EMBALLAGE
RINGERS® R260	Matériau de la doublure: Coton, Polyester Poignet: Poignet allongé en néoprène	8, 9, 10, 11, 12, 13	Blanc	• 5 paires de gants par sac, 10 sacs par boîte

Pour en savoir plus, visitez le site www.Ansell.com ou contactez-nous aux coordonnées suivantes :

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Ansell Healthcare Europe NV
Riverside Business Park
Blvd International, 55
1070 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 (0) 2 528 74 00
Téléc. : +32 (0) 2 528 74 01

Amérique du Nord

Ansell Healthcare Products LLC
111 Wood Avenue South,
suite 210,
Iselin, NJ 08830, États-Unis
Tél. : 1 800 800-0444
Téléc. : 1 800 800-0445

Australie

Ansell Limited
Level 3, 678 Victoria Street,
Richmond, Victoria, 3121
Australie
Tél. : +61 1800 337 041
Téléc. : +61 1800 803 578

Asie-Pacifique

Ansell Global Trading Center
(Malaisie) Sdn Bhd
Prima 6, Prima Avenue
Block 3512, Jalan Teknokrat 6
Tél. : +603 8310 6688
Téléc. : +603 8310 6699

Amérique latine et Caraïbes

Ansell Commercial México S.A. de C.V.
Blvd. Bernardo Quintana No. 7001-C,
Q7001 Torre II,
Suites 1304, 1305 y 1306.
Col. Centro Sur, C.P. 76079
Querétaro, Qro. Mexique
Tél. : 52 442 248 1544 / 248 3133

Canada

Ansell Canada
105, rue Lauder
Cowansville (Québec) J2K 2K8,
Canada
Tél. : +1 800 363-8340
Téléc. : 1 800 267-3551

Ansell ainsi que les noms de produits suivis des symboles™ et ® sont des marques de commerce appartenant à Ansell Limited ou à l'une de ses filiales. Breveté aux États-Unis. Brevets américains et internationaux en instance : www.ansell.com/patentmarking (en anglais seulement). © Ansell Limited, 2025. Tous droits réservés.

Ni le présent document ni tout autre énoncé aux présentes fait par Ansell ou au nom de cette dernière ne doit être interprété comme constituant une garantie de valeur marchande ou une garantie que tout produit Ansell convient à un usage particulier. Ansell n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à la convenance ou au caractère adéquat des gants choisis par le porteur pour l'exécution de tâches particulières.